**Rapport introductif à l’assemblée de rentrée de la Confédération générale du travail du 30 août 2016**
***par Pascal BOUVIER, dirigeant de la CGT***

C’est tout naturellement que ce rapport introductif commence par la disparition de Georges Séguy.

Le 13 août dernier, Georges, ancien Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982, s’en est allé, à 89 ans.

Je ne ferais pas l’affront de reprendre l’excellent et vibrant hommage de Grégory Roux, pour la CGT, que vous avez reçu le 18 août, le jour de son inhumation.

Il laissera derrière lui une trace indélébile de son passage à la tête de la CGT. C’est une grande figure de la CGT et du syndicalisme qui nous a quitté. Infatigable porteur de valeur humaine et extrêmement attaché pour conquérir des droits nouveaux pour tous les salariés, c’est ce qui le guidera jusqu’à son dernier souffle.

Très tôt dans sa jeunesse, il s’engage dans la résistance lors du conflit mondial de 39-45. Il connaitra l’enfermement et la déportation dans le camp de l’enfer de Mauthausen.

De par son engagement en tant que premier dirigeant de la CGT, il aura à cœur de faire vivre la démocratie interne de la CGT avec l’idée de renforcer son indépendance. Tout comme, il laissera une place importante aux jeunes et aux femmes pour qu’ils/qu’elles prennent des responsabilités.

Sa responsabilité sera marquée notamment par les événements de mai 68 avec les nombreuses grèves, sur les lieux de travail, dans les entreprises, qui conduiront à une augmentation de 35% du SMIG et de 10% en moyenne des salaires réels sans oublier, la création des sections syndicales d’entreprise, suite aux négociations de Grenelle et son relevé de conclusion.

Encore aujourd’hui, il était très attentif et au fait de l’actualité dans un monde où le capitalisme n’a plus de limite, faisant progresser la précarité et les inégalités de façon incessante. Il disait en 2013 :*« Il ne suffit pas de s’indigner, il faut s’engager »*.

Cette formule trouve encore tout son sens, avec la Loi travail et tous les choix politiques qui ne répondent pas aux revendications premières des salariés.

En 1982, en quittant ses responsabilités, il aura à cœur de faire naître l’Institut CGT d’histoire sociale, dont il était encore Président d’honneur. Son engagement et sa volonté de faire perdurer l’histoire sociale à travers la CGT, ont ouvert la voie d’un réseau d’instituts d’histoire social, territorial et professionnel, tout en refusant toute instrumentalisation extérieure.

La CGT et le PCF lui rendront un hommage national à la hauteur de ce qu’était Georges, dans le complexe de la CGT, un lieu lui tenant à cœur, dont il a été l’initiateur. Cet hommage aura lieu le 20 septembre prochain.

Egalement, vendredi dernier, Marc Peyrade, ancien Secrétaire Général de la FILPAC est décédé, à 54 ans, des suites d’un cancer.

Cette assemblée de rentrée ne doit pas nous faire oublier que cela fait 80 ans, cette année, que les congés payés ont été gagnés de haute lutte, comme un acquis social de premier ordre, permettant aux salariés et leurs familles de profiter, tous les ans, de moment de détente en dehors du travail. Pourtant, 80 ans après, malgré son extension à 5 semaines de congés, encore près de la moitié des français ne sont pas partis en vacances.

Cette situation doit nous interroger, mais aussi nous alerter, pourquoi de moins en moins de salariés mais également des retraités restent chez eux, ne profitant pas de ce moment d’oxygénation pour sortir de la torpeur quotidienne des aléas de la vie professionnelle et quotidienne.

Les politiques d’austérité menées depuis plusieurs décennies, n’ont fait qu’aggraver cette situation de précarisation et de la peur du lendemain. Toutes ces régressions sociales sont faites pour mieux alimenter la loi du marché - autrement appelée la mondialisation - en imposant encore plus de concurrence entre les peuples. Cela génère désespérance et repli sur soi, ce qui a pour conséquences de faire monter les idées d’extrême droite.

Il suffit d’observer ce qui se passe à l’Est de l’Europe. Pour prendre le seul exemple de Autriche. Aux dernières élections présidentielles, le parti d’extrême droite aurait pu être élu face au candidat écologiste. Cela s’est joué à un cheveu, à 30000 voix près ! Le danger reste très présent, puisque de nouvelles élections auront lieu le 2 octobre, suite à des irrégularités.

La France n’est pas à l’abri de la montée du Front National. Les dernières élections ont démontré une poussée de ce parti. Actuellement, il fait la politique de l’autruche. Depuis quelques mois sa présidente reste presque muette à tous sujets d’actualité. Elle affine sa stratégie pour mieux rebondir en 2017. Par contre, pour la première fois, elle a envoyé un tweet d’hommage suite au décès de Michel Rocard, comme le font habituellement d’autres personnalités politiques dans l’esprit républicain. La dédiabolisation continue.

Pourtant, son vice-président en déplacement le 19 juin dernier dans un village du Maine et Loire, mon département, tient un tout autre discours devant la presse locale. Il parle volontiers de la CGT, des manifestations contre la loi EL KHOMRI et des casseurs *« qu’il faut mettre hors d’état de nuire »*.

Voilà, le vrai visage du Front National, pensant peut-être qu’un article local pourrait passer inaperçu. Nous, premiers dirigeants d’organisations de la CGT, nous sommes convaincus du danger qu’est l’extrême droite avec le FN. Par contre, des syndiqués CGT peuvent se laisser emporter et se font emporter, quelquefois, par ses mensonges et son imposture sociale. Notre campagne contre ses idées nauséabondes doit continuer au plus près de nos syndicats et des salariés.

De nouveau, la France a été la cible d’attentats terroristes. Alors que le président de la République avait annoncé le 14 juillet, la levée de l’état d’urgence, il a revu sa position, le prolongeant finalement pour la 4ème fois d’au moins six mois, suite à la violence de l’agression avec un nombre de victimes considérables, sur la promenade des Anglais à Nice, le jour de la fête nationale.

L’attentat dans l’église de St Etienne du Rouvray n’a fait que confirmer sa décision. Ce qui devait être une exception devient la règle !

Les actes de terrorisme ne pourront être combattus efficacement que si l’état de droit et les libertés sont préservés. Toute démagogie sécuritaire est à bannir. Les mesures de l’état d’urgence ne sont pas les réponses appropriées, et dans le même temps, elles portent atteinte gravement aux libertés des citoyen-nes. Alors que le dernier rapport parlementaire sur l’état d’urgence a montré la portée limitée d’un régime que se voulait d’exception, la France va donc s’installer de façon durable dans une situation qui marginalise chaque jour davantage le rôle du juge judiciaire, garant des libertés individuelles, au profit du seul pouvoir exécutif. C’est pourquoi, le gouvernement doit faire cesser l’état d’urgence, prendre des décisions efficaces et responsables en œuvrant pour une réelle sécurité dans le respect des libertés collectives et individuelles. La CGT n’agissant pas seule, elle est signataire du communiqué du collectif « Nous ne céderons pas ».

Toutes les organisations de la CGT concernées directement par ces actes barbares, allant de la Confédération, aux Unions Départementales, Unions Locales et du syndicat CGT CHU de Nice ont condamné fermement ces violences extrêmes et témoigné de leurs soutiens et solidarités aux personnes touchées. Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible sans équivalent, les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité selon ses origines ou convictions religieuses valeurs chères à la CGT, doivent être réaffirmées plus que jamais pour faire reculer la barbarie et les inégalités.

Ce ne sont surtout pas les déclarations par presse et média interposés entre Estrosi, ancien maire de Nice et président de la région PACA et Cazeneuve, ministre de l’intérieur, sur les manquements de la police nationale pour le premier ou ceux de la police municipale pour le second qui vont faire reculer le terrorisme. Ce qui est des plus consternants, où l’on compte les morts et les blessés par dizaines, c’est leur manque d’analyse politique !

Cette situation de peur qui grandit dans notre pays a amené la maire de Lille à annuler la grande braderie.

L’actualité de ce mois d’août se focalise sur le port du burkini, avec des arrêtés municipaux l’interdisant. Rapidement, le Conseil d’Etat les a suspendus.

Dans un tel contexte d’attentats terroristes et d’une politisation du burkini relayée par la presse, peuvent être et sont déjà peut être, des éléments pour encore mieux placer sur l’échiquier politique le FN. Ne tombons surtout pas dans ce piège de la division, d’autant qu’un sondage réalisé par l’Ipsos en juin-juillet, avant les attentats, révèle que 57 % des français trouvent les immigrés « trop nombreux ».

Les idées de l’extrême droite sont aux antipodes de nos valeurs dont la laïcité est l’un de ses éléments fondateurs.

La dernière période a aussi été marquée par la situation politique en Turquie, avec le coup d’état manqué, renforçant la légitimité du pouvoir en place et de son président Erdogan. Comme seule réponse à cette agression, il projette, sans attendre, de réhabiliter la peine de mort, soutenu par tout un peuple en liesse, à l’idée d’un tel programme !

Ce régime autoritaire ne s’arrête pas là, avec la mainmise du pouvoir sur les médias, les arrestations et poursuites de journalistes, les fermetures de titres, le blocus des sites et des réseaux sociaux transforment ce pays en un no man’s land pour la liberté d’informer, pour la libre expression. Ce pays est la plus grande prison de journalistes au monde avec au moins une quarantaine de détenus. Face à cette situation intolérable de bâillonnement de la presse et de la répression sanglante qui touche le peuple Kurde, l’intersyndicale SNJ, SNJ CGT et CFDT Journalistes ont interpellé dans ce sens, par un courrier commun, le président de la République. Depuis la purge continue.

A l’international, la situation est guère reluisante. Aux Etats Unis, Donald Trump, homme d’affaire avant tout, plus qu’homme politique, est en tête de pont durant la campagne présidentielle, pour stigmatiser les mexicains et les noirs américains, en condamnant au passage la France et l’Allemagne comme des pays de l’islamisation.

Partout, les responsabilités sont mises sur les autres, ceux qui subissent les politiques d’austérités ! Comme l’Europe qui persiste à jouer avec les peurs et toutes les stigmatisations envers des hommes, des femmes et des enfants qui fuient leurs pays en guerre et viennent se réfugier en Europe. C’est l’image d’un monde en pleine instabilité, dans lequel nos gouvernements portent une lourde responsablité.

Concernant la loi Travail, celui-ci rentre dans le rang de casse des droits collectifs, au service d’un capitalisme débridé qui n’a plus de limite ! Comme n’a plus de limite la posture du gouvernement Valls arc-bouté sur des principes idéologiques, il veut réformer le pays à tout prix au service de qui et pour quelles conséquences pour le monde du travail, en utilisant à trois reprises le 49-3 !

Après un passage éclair devant le conseil constitutionnel, la loi travail est promulguée en pleine période estivale, sans jamais avoir été voté ! Voilà la vraie définition du soi-disant dialogue social défendu par le président de la République et son gouvernement ! Promulgation ou pas, nous aurons rendez-vous le 15 septembre, j’y reviendrai.

Avant les congés d’été, lors du passage en seconde lecture à l’assemblée nationale, deux signatures ont encore une fois manqué à l’appel pour porter une motion de censure. Les menaces d’exclusion du Parti socialiste à quelques mois d’échéances électorales auront certainement retenu quelques mains. Valls clarifie un peu plus sa stratégie de casse qu’il veut absolument imposer. L’incroyable précipitation du premier ministre à dégainer le 49-3, en dit long sur le cynisme avec lequel il mène à bien son projet social. C’est aussi la démonstration qu’il n’avait plus de majorité pour faire voter ce texte. À coups de réformes libérales, le tandem exécutif rédige très méticuleusement sa vision du soi-disant progrès social. Depuis la loi sur la sécurisation de l’emploi, jusqu’à la loi Travail, tout y est passé, lois Rebsamen et Macron. Ni débat, ni démocratie, alors que récemment Hollande a dit, concernant le Brexit, *« Il faut savoir entendre la voix des peuples »* ! La CGT est pleinement d’accord, il faut savoir écouter la voix du peuple français.

La période particulièrement que nous vivons avec des actions qui durent dans le temps, est aussi très singulière au sein même du Parti Socialiste. Tensions en interne en plus de leurs permanences qui ont été visées par des manifestants, conséquence de la politique que mène le gouvernement. A tel point, qu’il a annulé ses universités d’été prévues fin août, à Nantes, ayant eu connaissance que l’intersyndicale de Loire Atlantique tiendrait le premier jour un meeting à proximité de leur rassemblement. L’intersyndicale a répondu par un communiqué qu’elle est porteuse du débat et non pour commettre des actes de violences, comme le prétendait le PS. D’autant, que la CGT les condamne depuis le début du conflit.

Je profite de ce rapport introductif pour vous relire un texte, que Philippe Martinez lors du meeting de Jappy le 6 juillet, avait évoqué. Il le présentait ainsi, vous ne le trouverez pas dans une déclaration de l’intersyndicale, ni imprimé dans un tract de la CGT. Ce texte figure dans la motion majoritaire votée au congrès du Parti socialiste, il y a tout juste un an.

Même si ce passage est une redite, il ne doit surtout pas passer inaperçu. Je cite : *« Il faut rétablir la hiérarchie des normes : la loi est plus forte que l’accord collectif et lui-même s’impose au contrat de travail. Si la loi peut permettre à des accords de déroger à ces dispositions, elle ne peut le prévoir dans des domaines relevant de l’ordre public social : salaire minimum, durée légale du travail, droit du licenciement, existence de la représentation du personnel. »*

A cela, on peut rajouter le discours contradictoire du candidat Hollande au Bourget : « *Mon adversaire c’est la finance* » avec son Premier Ministre qui veut faire de Paris la première place financière de l’Europe, suite au Brexit.

S’ils oublient rapidement leurs orientations et promesses, leurs premiers dirigeants n’oublient pas l’approche les élections présidentielles de 2017. Les primaires sont lancées tant du côté du Parti Socialiste que Des Républicains. Malheureusement, les minimas n’existant pas, comme pour les Jeux Olympiques par rapport aux performances réalisées, c’est une multitude de prétendants qui s’affiche. Dans le paysage politique, les primaires vont prendre une place importante, reléguant au second plan l’urgence des attentes sociales. Pour nous, elles ne sont pas secondaires, mais prioritaires !

Comme le camouflage des chiffres du chômage qui seraient au plus bas depuis 2012 ! Comme par hasard, au moment de l’investiture de François Hollande.

Dans tout le pays, depuis cinq mois, nous faisons front, dans l’unité, face à cette nouvelle vague libérale. Nous ne nous résignons pas, bien au contraire, étant convaincu que nous pouvons gagner. Il suffit de regarder toutes les journées d’actions qui ont été menées, avec en point d’orgue, celle du 14 juin à Paris avec 1,2 million de manifestants ! Celles qui ont suivi jusqu’au 5 juillet – la douzième journée de mobilisation - sont annonciatrices d’une rentrée revendicative plus dynamique qu’à l’accoutumée. Pour cette dernière avant les congés payés, nous étions 45000 à Paris, et plus de 100000 en France, quelque chose de tout à fait inédit et donc d’inhabituel pour un 5 juillet.

Depuis le début du conflit tous les qualificatifs ont été utilisés et usés par les médias et le gouvernement sur ce mouvement social d’envergure. Affaiblissement du mouvement, durcissement des actions assimilant les manifestants à des casseurs, etc, etc… Tout y est passé.

Pour autant, la sympathie en direction des syndicats qui sont dans l’action reste intacte auprès de la population. Il suffit de regarder la votation citoyenne avec plus de 1 million de consultations en seulement 4 semaines ! Ils ne sont pas tombés dans le piège de la surenchère. Ils et elles veulent des droits nouveaux, tout en rejetant la loi travail.

De notre côté, nous avons fait la démonstration d’une démarche démocratique qui confirme les sondages. Depuis le début des mobilisations, les chiffres ne bougent pas. Il y a toujours 70% des français qui désapprouvent la loi, alors que notre consultation en direction, uniquement, sur les lieux de travail fait apparaitre très clairement que 92% des sondés sont contre la loi Travail. A partir de ces résultats, les rencontres avec les salariés doivent nous permettre de renforcer et élargir le mouvement social.

Pour autant, nous devons, ensemble, faire le bilan de la votation citoyenne en s’appuyant sur ce qui a marché et sur ce qui a coincé. Même si cette consultation a permis de rencontrer et de toucher 1 million de salariés, ce qui est un véritable exploit en seulement 4 semaines – encore plus exceptionnel qu’une signature devant son ordinateur sur Change.org - nous ne devons surtout pas écarter les défaillances sur notre qualité vie syndicale. Le sujet n’est pas nouveau. Mais l’expérience de la votation comme pour les visites de syndicats sont des indicateurs de ce qu’il faut qu’on améliore. Partageons nos expériences sans stigmatiser telles ou telles organisations ou tels ou tels syndicats. Nous aurons l’occasion d’approfondir ce bilan, lors du prochain CCN de novembre.

Cette analyse ne doit surtout pas évacuer et mettre de côté les luttes que nous menons depuis cinq mois. Pour ces dernières, ce qui nous manque indéniablement, comme en 2010, ce sont les arrêts de travail, dans les entreprises et établissements. La rentrée, comme normalement toutes les rentrées, doit se faire par des AG avec les militants, les syndiqués et les salariés pour faire connaitre nos propositions revendicatives, avec l’indispensable cahier revendicatif à déposer aux directions d’entreprises.

Pour continuer à préparer la journée d’action du 15 septembre, une nouvelle intersyndicale se tiendra demain pour être résolument à l’offensive. Pour la réussir, durant l’été, la CGT n’a pas été en vacances. Elle compte avec l’intersyndicale faire de la rentrée, une rentrée sociale, digne d’une rentrée sociale. Pour preuve, cette date connue fin juin. Aussi, pendant ces deux mois de repos bien mérité, nous avons eu l’occasion d’envoyer et de faire envoyer la carte postale au Président de la République, pour lui rappeler qu’une fois nos congés pris, nous serons bien de retour !

C’est le meilleur message que nous pouvions lui adresser, c’est : on ne lâche rien !

Les initiatives autour de la campagne saisonniers dont c’était la 6ème année consécutive dans le cadre du Tour de France social, six caravanes ont traversé 75 Unions Départementales avec plus de 100 villes étapes. Pour cette campagne, nous avons atteint une dimension exceptionnelle avec une vraie implication des organisations et des Unions Locales. Pour cette édition, il ne s’agissait pas de réaliser uniquement des actions isolées en direction des saisonniers, mais bel et bien d’organiser le déploiement estival de la CGT, dans la poursuite logique de la Lutte pour le retrait de la Loi Travail. Créant ainsi sur chaque journée d’action des discussions constructives avec les salariés, les vacanciers, les retraités et les jeunes. Des adhésions ont été réalisées. Un compte rendu précis sera réalisé courant septembre.

Notre participation régulière au Tour de France cycliste a permis d’avoir une CGT visible, avec de multiples initiatives sur le parcours des villes étapes.

Toutes ces initiatives, en plus des opérations péages gratuits, ont contribué à maintenir une CGT sur tous les fronts.

Le meeting du 7 septembre à Nantes, en présence des premiers dirigeants des organisations impliquées dans la bataille contre la loi travail et pour un code du travail du 21ème siècle va être un moment important et inédit de la rentrée, confirmant notre détermination et affirmant l’ancrage unitaire.

L’autre évènement de cette rentrée va être le Forum Social organisé par la CGT, pendant la prochaine fête de l’Humanité. Les débats vont alimenter l’actualité du moment, creuser notre approche revendicative pour gagner la bataille des idées. Bien entendu, Philippe sera présent lors d’un des débats ainsi que Jean Claude Mailly qui pour la première fois, a confirmé sa participation. D’ailleurs, tous les premiers dirigeants des organisations qui sont dans l’action depuis cinq mois, seront également présents.

En plus des débats, un espace syndicalisation sera ouvert à proximité pour renforcer la CGT.

A l’instant précis, je m’adresse directement à l’ensemble du CCN. Il est indispensable que vous fassiez remonter, pour ceux qui ne l’ont pas encore fait, le tableau des initiatives que vous avez pu mener durant la trêve estivale et les actions qui seront prévues le 15 septembre. Pour faire un bilan d’étape précis, toutes les informations sont importantes pour connaitre l’état d’esprit et l’état de préparation.

Toutes ces initiatives participent et renforcent l’idée que nous pouvons encore gagner. Puisqu’un grand nombre des décrets d’application doivent être publiés avant fin octobre et la quasi-totalité avant la fin de l’année. Rappelons-nous, il y a 10 ans, en 2006, la loi sur le CPE était promulguée. Elle a été retirée grâce au mouvement social.

Pour rappel, la CEC du 11 juillet a décidé d’un tract de masse (loi travail, emploi, salaires temps de travail, services publics) et d’un guide qui décrypte la loi afin d’armer les militants pour convaincre le plus grand nombre de sa nocivité pour élargir la mobilisation dès la rentrée. Vous avez reçu celui-ci jeudi dernier dans la lettre du jour.

Depuis le début de ce conflit, en Europe et dans le monde nous sommes observés et soutenus par un grand nombre de syndicats. Ils ont tous en tête l’exemple de la Grèce. Ce pays était alors dans le viseur de la Troïka qui avait imposé à ce pays un bouleversement des règles de négociation collective ressemblant de façon troublante à l’article 2 de la loi travail. Partout, les politiques imposées de l’Union Européenne sont condamnées et rejetées.

Notre modèle social français est une référence pour de nombreux travailleurs sur la planète. Celui-ci doit être protégé. C’est notre bien commun issu des grandes luttes qui ont marqué l’histoire sociale de notre pays, une France considérée, pays des droits de l’homme.

Face à cette contestation incessante, le président Hollande, son 1er Ministre, sa Ministre du Travail et tout le gouvernement balaient d’un revers de main, leur homicide volontaire en tuant le code du travail et bafouant les conventions fondamentales de l’OIT.

Les conclusions du comité ne laissent aucun doute possible quant à l’infraction que constitue ce type de réforme par rapport aux conventions de l’OIT.

Mais il n’y a pas que l’OIT. Le projet de loi travail dans son ensemble viole le Pacte des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les experts du comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels des Nations Unies ont rendu leur rapport. Il est accablant pour la France. Je ne reviendrai pas sur le contenu du rapport. Philippe avait également soulevé un passage de celui-ci, lors du meeting du 6 juillet. Je vous renvoie à son intervention.

Si nous sommes considérés par le gouvernement, comme des casseurs, l’exécutif peut-il être assimilé comme des malfaiteurs étant donné que la loi travail, est hors-la-loi ! Il l’est doublement : devant l’Organisation Internationale du Travail et devant les Nations-Unies. Il est récidiviste, sans avoir été condamné !

La délégation CGT menée par Philippe Martinez lors de la rencontre au début de l’été, avec Valls et El Khomri, a pointé principalement dans son propos liminaire cette violation internationale. Ce document a été envoyé dans les organisations pour qu’il soit largement diffusé. La CGT se garde le droit d’agir devant les tribunaux tout en poursuivant la mobilisation contre ce projet de loi injuste et illégal.

Gouvernement hors la loi et patrons voyous, voilà le drôle de mélange du « feuilleton » de l’été. Pour ces derniers, c’est une « série » qui ne s’arrête jamais, qu’on retrouve de « saison » en « saison », marquée pour cette année, par « les Molex ».

Le jugement du 9 août 2016, soit 8 ans après l’annonce de la fermeture de MOLEX, à Villemur-sur-Tarn, en Haute Garonne, la Cour d’appel de Toulouse confirme le jugement, sur le fond, des Prud’hommes et donne raison aux salariés en luttes, en jugeant la nature des licenciements sans cause réelle et sérieuse car sans fondement économique.

C’est une vraie victoire, même si les 191 salariés licenciés ne retrouveront pas leur emploi. Une victoire parce que la justice confirme que les salariés et leur syndicat CGT avaient raison de se battre, il y a 8 ans, pour garder les emplois sur le site industriel. Une victoire, parce qu’ils avaient raison de continuer le combat pour faire reconnaitre leurs droits et faire la démonstration que cette entreprise était viable.

« Les Molex » étaient devenus l’emblème de la lutte contre les licenciements boursiers et les patrons voyous, en faisant valoir que la fermeture de leur usine avait été préméditée et téléguidée par le maison-mère, alors qu’eux-mêmes jugeaient leur activité rentable.

Pour rependre la déclaration commune de la CGT et de la Fédération de la Métallurgie, aujourd’hui, les magistrats ont considéré que la fermeture a été décidée non pas pour sauvegarder la compétitivité du site, mais en réalité pour augmenter la rentabilité du groupe.

Demain, la loi El Khomri, avec les décrets d’application qui suivront, ne permettra plus à des salariés licenciés et leurs syndicats de s’attaquer à de telles décisions. Elle va laisser le champ libre aux patrons pour licencier à leur guise.

Voilà l’exemple concret de l’une des nombreuses répercussions néfastes de « leur loi » pour le monde du travail.

Que ce soit dans la métallurgie, dans bon nombre de branches professionnelles ou la téléphonie, actuellement, les politiques d’emplois se résume en trois mots, toujours les mêmes : suppression, réorganisation et rentabilité.

Dans un tel contexte, le groupe SFR annonce 5000 suppressions d’emplois à l’horizon de juillet 2017. Ceux-ci s’ajoutent aux 1200 déjà supprimés sur les 18 derniers mois. Nous sommes, comme souvent, sur une stratégie d’entreprise qui plus est, n’hésite pas à comparer les salariés à des machines à laver, qu’on jette une fois la garantie passée. Pour l’actionnaire principal, c’est la meilleure façon d’essorer les salariés !

Mais les salariés ne comptent pas en rester là. Avec leurs syndicats, ils vont se battre pour faire reculer le groupe SFR. Face à cette décision, dont on connait, d’avance, les dégâts que cela peut engendrer, La CGT et la CGC appellent l’ensemble du personnel de toutes les entreprises du Groupe SFR Numéricable à une journée nationale d’action unitaire et de grève le 6 septembre prochain, pour l’emploi et l’amélioration des conditions de travail.

Ce communiqué intersyndical va plus loin dans la démarche revendicative, puisqu’il conclut par un appel à s’inscrire, également, dans la journée d’action unitaire interprofessionnelle du 15 septembre contre la loi travail et pour de nouveaux droits pour les salariés.

Les attaques contre la CGT ne se sont pas arrêtées. Loïc, Cédric, Antoine, Laurent, Nicolas et bien d’autres ont tous un point commun. Ils sont tous adhérents à la CGT. Ils ont tous participé aux différentes manifestations contre la loi travail. Ils ont tous été mis en garde à vue avant de comparaitre devant un juge.

Pour le gouvernement toutes ses arrestations arbitraires n’avaient qu’un seul objectif, de bâillonner le mouvement social et de discréditer l’expression collective largement soutenue par la population, alors que dans le même temps les casseurs agissaient à leur guise ! Comme vous le savez, la CGT a demandé l’ouverture d’une enquête parlementaire concernant le maintien de la sécurité dans les manifestations.

Face à de tels agissements commandités en haut lieu, la CGT réaffirme la nécessité d’une loi d’amnistie, la suppression de fichage ADN en particulier pour les militants syndicaux et la protection des libertés syndicales.

Pour l’instant, la seule réponse que nous avons eu de la part du gouvernement, date du 8 août. Elle nous est venue de la ministre du Travail, en personne, en autorisant le licenciement de Vincent Martinez, élu CGT à Air France, alors que l’inspection du travail avait refusé son licenciement à partir d’éléments concrets recueillis sur le terrain, au moment de l’enquête contradictoire !

Rapidement, nous avons condamné une décision proprement scandaleuse avec une attitude revancharde du gouvernement par rapport à la bataille mené, contre la loi travail. Alors que nous revendiquons une protection sur les libertés syndicales, le gouvernement répond par la criminalisation de l’action syndicale en renforçant la répression syndicale.

La CGT ne se laissera pas faire à toute forme d’intimidation. Nous condamnons toute forme de répression visant à tenter de museler la moindre contestation. Concernant Vincent, en lien avec son syndicat, nous nous réservons le droit d’intenter des recours devant les juridictions compétentes. Egalement, rendez-vous est donné les 27 et 28 septembre 2016 devant le Tribunal de Grande Instance de Bobigny pour exiger la relaxe des 16 d’Air France.

Cette rentrée sera marquée par notre campagne 32h00. Demain, sera présenté le module de formation ainsi que sa campagne de communication. Il est à destination des syndicats d’entreprises et d’administrations. Jusqu’à la fin de l’année, un programme de travail sera proposé par grandes régions pour mener au mieux et dans les meilleures conditions possibles cette campagne à partir de nos propositions pour un code du travail du 21ème siècle.

Cette campagne est d’autant plus importante que des entreprises commencent à remettre en cause le temps de travail. Chez Bouygues Telecom, la direction a décidé d’augmenter celui-ci. Elle a proposé aux téléconseillers, qui jusque-là travaillaient 39 heures par semaine et avaient droit à 23 jours de RTT, de renoncer à ces derniers en échange de 2 % d’augmentation de salaire. Sur un an, la RTT équivaut à 2400 euros, contre 468 euros pour l’augmentation de 2 %. Inutile d’ajouter que les nouveaux embauchés n’auront pas droit à l’ancien statut. Ironie du sort en comparaison avec les actions unitaires sur la loi travail, dans l’entreprise, FO est signataire et la CFDT qui voulait s’y opposer ne représente que 22 % des salariés !

A contre-courant des pressions pour remettre en cause les 35h00, notre campagne 32h00 sans perte de salaire doit rapidement trouver son envol, en évitant tout retard au décollage.

Pour terminer ce rapport, une autre campagne importante devra être menée par toute la CGT avec toutes ses organisations, en s’appuyant sur nos Unions Locales et syndicats, c’est celle des TPE qui clôturera la nouvelle représentativité pour chaque Confédération pour les quatre ans à venir. Comme vous le savez l’enjeu est de taille. Les résultats seront regardés de très près, plus particulièrement ceux de la CGT. L’influence des syndicats y sera déterminante, selon les résultats obtenus.

Dans un contexte économique et sociale des plus difficiles, la force d’attractivité revendicative dans la bataille des idées sera un enjeu important, lors de ces élections, pour faire le meilleur résultat possible.

Les résultats de ce scrutin auront une part importante dans le résultat final en prenant en compte toutes les autres élections. Pour autant, les élections TPE ne pourront à elles seules mettre la CGT devant, si nous faisons un bon résultat. Toutes les élections qui auront lieu, d’ici la fin de l’année, dans les entreprises de plus de 11 salariés seront toutes aussi capitales dans le résultat final.

Voici ce qui m’était chargé d’introduire pour le débat, pour cette assemblée de rentrée.

Je vous remercie pour votre écoute.